

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE (AAPC)

PROCEDURE ADAPTEE

(Articles R2123-11° + 4 +5 et R2131-12 du Code de la Commande Publique)

Journal d'annonces légales (JAL)

- Les Affiches de Grenoble : legales@affiches.fr

I. Acheteur

COMMUNE DE MONTEYNARD

Monsieur le Maire

Adresse : 142 rue des Blais 38770 MONTEYNARD

Téléphone : 04.76.30.63.43

E.mail : mairiemonteynard38@gmail.com

L'acheteur intervient en tant que Pouvoir Adjudicateur

II. Procédure de passation

Procédure adaptée (Articles R2123-11° + 4 +5 et R2131-12 du Code de la Commande Publique)

Objet du marché

Travaux pour La Rénovation d'une chaufferie et la création d'un réseau de chaleur

III. Calendrier d'exécution

Démarrage prévisionnel : 23/03/2026

Durée prévisionnelle : 4,5 mois de travaux y compris phase préparatoire

IV. Allotissement

- LOT 1 CSV

- LOT 2 VRD

V. Caractéristiques principales

Travaux pour La Rénovation d'une chaufferie et la création d'un réseau de chaleur

VI. Variantes

L'entreprise ne procédera en aucun cas à des modifications des bordereaux, descriptifs ou prestations – Elle pourra toutefois proposer une variante en explicitant l'objet de celle-ci et ses avantages par rapport au bordereau.

Cette variante sera étudiée par le maître d'œuvre et le maître d'ouvrage, et ne pourra être mise en œuvre qu'après acceptation

VII. Obtention du dossier de consultation des entreprises

Le dossier de consultation des entreprises est délivré gratuitement par voie électronique en le téléchargeant sur le profil acheteur du maître d'ouvrage à l'adresse <https://www.marches-securises.fr>

VIII. Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Voir mémoire technique de l'appel d'offres.

IX. Date limite de réception des offres

Le 8 décembre 2025 12h00 dernier délai

X. Modalités de dépôt des offres

Les offres dématérialisées sont déposées sur le profil acheteur à l'adresse suivante :

www.marchespublicsaffiches.com

Les modalités de dépôt sont précisées dans le règlement de consultation.

XI. Délai de validité des offres

90 jours (quatre-vingt-dix)

XII. Critères de jugement des offres

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

Critère 1 **.../ 15 points**

Moyens humains, matériels et techniques mis en œuvre sur ce chantier – justificatif d'apprentissage

Critère 2 **.../ 15 points**

Organisation du chantier, programme d'exécution des ouvrages, indiquant la durée prévisionnelle des différentes phases de chantier

Critère 3 **.../ 5 points**

Indications concernant la provenance et les caractéristiques des principales fournitures et les références des fournisseurs correspondants

Critère 4 **.../ 15 points**

Mesures prises pour assurer la sécurité et la protection de la santé ainsi que les mesures envisagées pour le respect de l'environnement et gestion des déchets

Les modalités de notation de chacun des critères sont fixées au mémoire technique.

XIII. Modalités d'obtention des renseignements d'ordre administratif et/ou techniques

Pour obtenir tous renseignements complémentaires les opérateurs peuvent déposer une demande sur le profil acheteur de la collectivité.

Une réponse leur sera transmise sous forme dématérialisée dans les conditions précisées dans le règlement de la consultation.

XIV. Date d'envoi de l'avis à la publication

06/11/2025